

Balad'Azergues

1- Le barrage mobile : construit dans les années 80 et élargi en 1998, ses deux clapets relevés constituent une retenue d'eau dans la traversée de Lozanne.

2- Le poste de relevage : situé à l'emplacement de l'ancienne station d'épuration communale, cet équipement permet de refouler les eaux usées de Lozanne vers la station intercommunale de la Pray à Châtillon d'Azergues.

3- Le seuil et la passe à poissons : à cheval entre Chazay et Civrieux, ce barrage permettait de réhausser le niveau de la nappe exploitée pour l'alimentation en eau potable dans le puits de captage du SIEVA implanté en rive gauche. Il est équipé d'une passe à poissons.

4- La technique végétale : les nombreux saules qui poussent ici ne sont pas spontanés mais issus d'une technique végétale. Le principe est de protéger la berge de l'érosion grâce au système racinaire des arbres.

5- L'enrochement : à l'amont du stade, la berge est ici protégée de l'érosion au moyen de blocs de roche. Ce moyen est efficace mais contribue à l'artificialisation de la rivière.

6- La forêt alluviale : elle est constituée d'arbres qui aiment les sols humides, parfois inondés : aulnes, peupliers, saules... De très beaux sujets abritent de nombreux oiseaux cavernicoles (mésanges, pics, sitelles...).

7- L'ancien méandre : le sentier le traverse par 2 fois. Ce méandre de l'Azergues a été rectifié lors des grands aménagements hydrauliques des années 80 qui ont fortement perturbé le fonctionnement de la rivière.

8- L'ancienne gravière : c'est un lieu où on venait extraire du gravier pour la construction. Autrefois en eau, elle se comble petit à petit, abritant une flore originale. Attention : zone marécageuse !

9- La pelouse sèche : de moins en moins nombreuses en bord d'Azergues, les pelouses sèches possèdent une flore et une faune spécifiques qui aiment chaleur et sécheresse : ail, euphorbe, oeillet, insectes, reptiles, ...

10- Le bief du Béal : long de 13 km, il fut aménagé en 1330 pour alimenter les moulins de Lozanne, Chazay, Morancé, Lucenay et Anse. Il sert aujourd'hui à arroser les cultures et abreuver le bétail.

11- La renouée du Japon : plante exotique envahissante, elle colonise les bords d'Azergues étouffant toute autre végétation. De nombreuses actions de lutte sont engagées, comme la fauche et la plantation d'arbres et d'arbustes, pour tenter d'enrayer sa progression.



+ d'infos sur :

www.chazayazergues.fr ; www.civrieux.com ; www.mairielozanne.fr ; www.contratderiviereazergues.fr

Publication du SMRPCA : 42 rue de la Mairie, 69 480 AMBERIEUX D'AZERGUES, Tél. 04 74 67 03 38, Fax 04 74 67 29 53 – Directeur de la publication : M. le Président du SMRPCA
Comité de rédaction : D. Binaud, F. Sogéol, P. Marey, B. Personne – Conception, réalisation et impression : Mille & Une Communications – www.1001communications.fr
Crédit photos : SMRPCA, Contrat de Rivière Azergues, Septembre 2011 – imprimé en 1500 exemplaires sur papier recyclé

Balad'Azergues



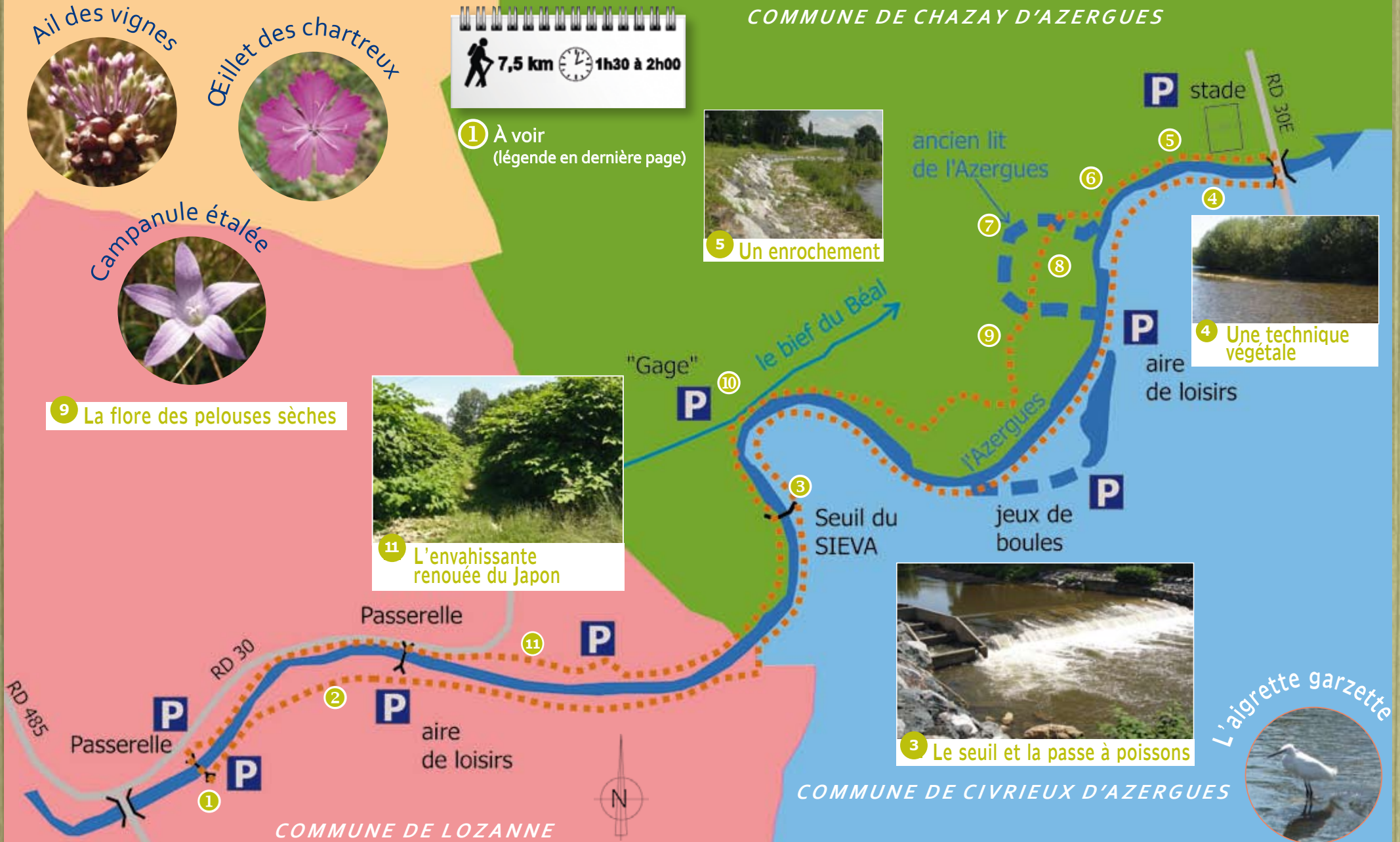
Les communes de
Chazay d'Azergues, Civrieux d'Azergues, et Lozanne
sont heureuses de vous accueillir sur ce sentier
et vous souhaitent une agréable balade.

→ QUELQUES RECOMMANDATIONS

- De bonnes chaussures sont souhaitables, surtout par temps de pluie.
- Par grand vent, prenez garde aux chutes de branches.
- Restez vigilant aux véhicules à moteur, en particulier sur les parties où le sentier longe une route.
- Évitez de vous écarter du sentier et respectez les propriétés privées.
- Tenez vos animaux en laisse.
- Soyez discrets et ne laissez aucune trace de votre passage.



L'aménagement de la Balad'Azergues ... une action du "contrat de rivière"



Ail des vignes



Œillet des chartreux



Campanule étalée



COMMUNE DE CHAZAY D'AZERGUES



Merci de respecter les lieux